

Retrouvez toutes nos formations en EFE

## EFE

# Conformité et contrôle interne dans la banque

### Objectif Général

Améliorer l'efficacité des procédures de contrôle interne. Identifier les zones à risque.  
Mettre en place la fonction contrôle de la conformité.

### Contenu

Définir le cadre général du contrôle interne et de la conformité

- SOX, le référentiel Committee of Sponsoring Organizations (COSO), Loi de Sécurité Financière (LSF), Bâle 2, règlement du Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF).

Autodiagnostic : évaluation des connaissances sur les principes du contrôle interne en milieu bancaire

Piloter le contrôle interne et la conformité dans le secteur bancaire

- Préalable : identifier les activités bancaires à surveiller et les activités à risque  
Distinguer et positionner les acteurs du contrôle

- Contrôle permanent, contrôle périodique, contrôle de conformité, déontologie, gestion des risques... Distinctions et interactions

- Positionnement des différentes fonctions : règles d'indépendance à respecter et possibilités de cumul

- Les possibilités d'externalisation

- Relations avec la direction et les opérationnels  
Connaître l'étendue des missions

- Vérifier la conformité, le respect des procédures, la qualité de l'information comptable et financière

- Mettre en place des systèmes d'analyse et de mesure des risques opérationnels  
Exercice d'application : élaboration d'un programme de missions de contrôle

Identifier le risque de mise en jeu de la responsabilité

- Une obligation de moyens renforcée

- Identifier les personnes responsables

- Les précautions à prendre

Organiser le contrôle interne : les procédures à mettre en place

- Préalable : les structures à contrôler et le cas des activités à l'étranger

- Périodicité, traçabilité et formalisme des contrôles

Mettre en place les contrôles permanents

### Public

Contrôleurs internes Compliance officers  
Auditeurs internes

### Sessions

15/11/2012 (Paris)

#### A DECOUVRIR EGALEMENT :

Nos formations à distance :



Notre campus numérique 2.0 :



**Réf:** CNF9069

**Durée:** 2 jours - 14 heures **Prix HT/Stagiaire:** 1735 €

**Contact:** 01 40 73 83 50

- Contrôles de 1er niveau, de 2e et 3e niveaux
- L'articulation entre les différents niveaux de contrôle
- Le recueil des procédures  
Maîtriser les risques
- Cartographie des risques bancaires : identification et classification
- Evaluation et niveau d'exposition aux risques  
Exercice d'application : analyse critique de la cartographie des risques d'un établissement et adaptation des concepts au contrôle spécifique d'une banque de réseau ou des activités de marché  
Mettre en oeuvre les contrôles périodiques
- Définir un rythme de contrôle
- Les personnes pouvant exercer le contrôle
- Le plan de contrôle du contrôle interne : fonctionnement et objectif
- Les modalités d'évaluation des procédures  
Gérer les dysfonctionnements constatés
- Les dispositifs de remontée des dysfonctionnements
- La mise en place et le suivi d'actions correctrices  
Rédiger le rapport de contrôle interne
- Objectif et contenu  
Exercice d'application : analyse critique et commentée des meilleures pratiques  
Test de connaissances : validation des acquis à travers un QCM

**Réf:** CNF9069

**Durée:** 2 jours - 14 heures **Prix HT/Stagiaire:** 1735 €

**Contact:** 01 40 73 83 50

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprise : .....  Adresse : .....  .....  Ville : .....  Code Postal : .....  N° SIRET: .....	 <p style="font-size: small;">Adresse : 4 rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS          Tel : 01.40 73 83 50 - Fax : 01.47 20 47 14          contact@connaissance-network.com</p> <p>Organisme de formation</p> <p>N° d'existence : 117 529 40575 - Code NAF 8559A</p> <p>N° Siret 402 417 844 00055</p>
---	--

Gestionnaire du dossier : .....	Fonction ou service : .....
Contact email : .....	Tel : ..... Fax : .....

Durée :	Référence & Titre de la formation	Lieu de formation	Date de début de session
2 jours - 14 heures	Conformité et contrôle interne dans la banque  Référence : CNF9069	.....  <i>Indiquez la ville</i>	..... / ..... / .....  <i>Sous réserve de maintien de session</i>

Nombre d'inscrits	Nom et Prénom du (des) participant(s)
..... participants	.....

Tarification	Total HT	TVA (19,6%)	TOTAL TTC
..... participant(s) X 1735 €HT / stagiaire	..... €	..... €	..... €
Forfait repas : ..... participant(s) X 24 €HT /jour	..... €	..... €	..... €

Mode de règlement
Acompte* 50%.....€TTC (* A joindre au bulletin d'inscription)
Règlement du solde à réception de facture par virement bancaire € par chèque € par carte bancaire €
Règlement via OPCA** : ..... n° d'adhérent OPCA : .....
(** sous réserve de réception d'accord de prise en charge avant le début de la formation)

**BON POUR ACCORD**

Nom et signature du demandeur

Fait à ....., le ...../...../.....

Cachet

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Objet et champ d'application :**

Suite à la commande d'une formation l'acheteur accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

**Validation d'inscription :**

Une inscription est définitivement enregistrée q'après réception du présent bon de commande, revêtu de votre cachet, de votre signature sur les 2 pages le composant et du paiement de la totalité de la prestation (exception faite pour les collectivités locales).

**Documents contractuels :**

Au terme de la formation, une facture valant convention vous sera adressée. A l'issu de la formation, une attestation de stage vous sera délivrée.

**Prix, facturation et règlements :**

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur (19,6%). Tout stage commencé sera dû intégralement par le Client.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de Connaissance Network.

**Règlement par un OPCA :**

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un OPCA, le Client doit faire lui-même la demande de prise en charge avant le début de la formation et s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client.

Si Connaissance Network n'a pas reçu la validation de la prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par Connaissance Network est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

**Refus d'inscription :**

Connaissance Network se réserve le droit de refuser d'honorer une commande et de délivrer les formations à un Client qui n'aurait pas procédé au paiement de commandes précédentes, et ce sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelle que raison que ce soit.

**Conditions d'annulation et de report :**

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Si elle intervient moins de 10 jours ouvrés avant la formation convenue, et ce quelqu'en soit la cause, l'intégralité du montant de la formation sera due. Connaissance Network s'engage alors, à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le meme sujet, afin de permettre au client de suivre le module concerné.

Si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, Connaissance Network se réserve le droit de reporter une formation soit en raison du nombre insuffisant de participants, soit en raison de l'absence de l'animateur. Connaissance Network s'engage, alors, à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le meme sujet, afin de permettre au client de suivre le module concerné.

**Renonciation :**

Si Connaissance Network ne se prévaut pas de l'une des clauses présentes dans ces conditions générales de vente à un moment précis, cela ne peut être considéré comme une renonciation à cette même clause ultérieurement.

**Loi applicable :**

La Loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre Connaissance Network et ses clients.

**Attribution de compétences :**

Tous litiges qui ne sauraient être réglés à l'amiable seront de la Compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

**Election de domicile :**

L'élection de domicile est faite par Connaissance Network à son siège social au 4 rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

---

Je, soussigné, ....., reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et en accepter les termes.

Fait à ....., le.....

Signature :

Cachet :